

CONFÉRENCE ANNUELLE
BRUXELLES / À DISTANCE

JAARLIJKSE CONFERENTIE
BRUSSEL / OP AFSTAND

ABILWAYS
BELGIUM

ÉVÉNEMENT
BILINGUE
TWEETALIGE
EVENEMENT

COMPLIANCE EN ASSURANCE

COMPLIANCE IN VERZEKERING

Toute l'actualité réglementaire et pratique
Al het regelgevende en praktische nieuws!



14 & 15/2/2023

www.abilways.be

14 FÉVRIER 2023
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE / ONDER HET VOORZITTERSCHAP VAN :
Charles-Albert van Oldeneel, Juriste d'entreprise Assuralia, Rédacteur en chef du Bulletin des Assurances
8.40 Accueil / Onthaal

9.00 Introduction par la Présidente / Inleiding door de voorzitter

9.10 Nieuwe wetgeving en nieuws voor de verzekeringssector - Nouvelles législations et actualités pour le secteur des assurances
Frédéric Nguyen

 Advisor at **CABINET OF THE DEPUTY PRIME MINISTER AND MINISTER OF THE ECONOMY AND EMPLOYMENT, BELGIAN FEDERAL GOVERNMENT**

Executive Board Member at Chamber of Commerce and Industry Belgium Vietnam

Trainer in the Certified Compliance Officer course for the insurance sector at Assuralia Insert

Certified Compliance Officer

10.10 Quelles sont les nouvelles attentes prudentielles de la BNB en matière de gouvernance ?

- Évolutions en matière Fit & Proper (aptitude collective, investissement en temps, indépendance d'esprit, etc.)
- Nouvelles règles en matière de cumuls de fonctions (fonctions extérieures)
- Nouvelle circulaire coupole gouvernance

Nicolas Strypstein

Conseiller juriste (Financial Stability, AML Supervision and Prudential Policy)

BNB – NBB (BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE)
11.10 Break - networking

11.40 De verzekering van de bedrijfstilstandschade ingevolge pandemie: effectisering in plaats van mutualisering

- Dekkingsuitsluiting in huidige verzekeringsvoorwaarden omwille van:
 - Catastroferisico
 - Zuivere immateriële schade
- Verzekeraarbaarheid via effectisering
 - verzekeringstechniek
 - prudentiële aspecten

Kristiaan Bernauw

Hoogleraar

FACULTEIT RECHTSGELEERDHEID UNIVERSITEIT GENT

Directeur

INSTITUUT VERZEKERINGS- EN VERVOERRECHT

12.40 Déjeuner / Middagmaal

13.40 Mifid & IDD infusés à l'ESG

- Obligations d'information
- Reporting en matière de durabilité
- Taxonomie
- Greenwashing
- Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)

Jean-Marc Gollier

 Senior Counsel, **EUBELIUS**

Chargé de cours invité, (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

LOUVAIN SCHOOL OF MANAGEMENT EXECUTIVE EDUCATION

Business Ethics and Compliance Management

LOUVAIN SCHOOL OF MANAGEMENT (LSM) – UCL

Occasional Teacher

FEBELFIN ACADEMY
Nicolas Schrans

 Senior Attorney, **EUBELIUS**

Certified compliance officer

14.40 Hervormingen van de Gegevensbeschermingsautoriteit en de Privacywet

- Waarin voorziet de nieuwe wet tot hervorming van de DPA?
- Hoe staat het met de hervorming van de wet van 30 juli 2018 betreffende de bescherming van natuurlijke personen in verband met de verwerking van persoonsgegevens?

Alexander Hoefmans

 Raadgever van het **KABINET VAN MIJNHEER MATHIEU MICHEL, STAATSSECRETARIS VOOR DIGITALISERING, BELAST MET ADMINISTRATIEVE VEREENVOUDIGING, PRIVACY EN MET DE REGIE DER GEBOUWEN, TOEGEVOEGD AAN DE EERSTE MINISTER**

Advisor, Private Office of the State Secretary for Digitization, Privacy and Administrative Simplification

Associate of the Research Group on Fundamental Rights and Constitutionalism

VRIJE UNIVERSITEIT BRUSSEL

15.40 Break - networking

16.10 Digitalisation du monde de l'assurance

- Sur quels aspects les juristes et compliance officers doivent-ils avoir l'attention attirée lors du développement d'applications ?
- Comment adapter la gestion des risques aux assurances à la demande ?
- Comment les outils digitaux de courtage, vente, gestion et souscription d'assurances impactent-ils votre pratique ?
- Quels sont les points d'attention lors de la conception et l'offre fonction de l'IA
- Écueils des assistants intelligents

Marc Gouden

Avocat Associé

Pierre Moreau

Avocat Associé

PHILIPPE & PARTNERS

(Barreaux de Bruxelles, Mons et Grand-Duché de Luxembourg)

17.10 Clôture du premier jour de conférence / Afsluiting van de conferentiedag

POUR QUI ?

- Direction générale & Conseil d'Administration
- Compliance Officers & Compliance Advisors
- CRO's & Operational Risk Officers
- Auditeurs internes
- Product Managers
- Délégués à la protection des données (DPO) & Privacy Officers
- Juristes, Legal Managers d'entreprises d'assurances, de réassurance, d'intermédiaires, de courtiers ou prestataires externes
- Avocats et consultants spécialisés
- Courtiers

VOOR WIE ?

- Algemene Directie & Raad van Bestuur
- Compliance Officers & Compliance Adviseurs
- CRO's en functionarissen voor operationeel risico
- Interne controleurs
- Productmanagers
- Verantwoordelijken voor gegevensbescherming (DPO's) en privacyfunctionarissen
- Advocaten, juridisch managers van verzekeringsmaatschappijen, herverzekeringsmaatschappijen, tussenpersonen, makelaars of externe dienstverleners
- Advocaten en gespecialiseerde adviseurs
- Makelaars

15 FÉVRIER 2023
8.40 Accueil / *Onthaal*
9.00 Introduction par la Présidente / *Inleiding door de voorzitter*
9.10 Tirer les leçons des résolutions de conflits dans le secteur des assurances ?

- Quelles sont les problématiques qui ressortent auprès de l'Ombudsman ?
- Comment le secteur peut-il s'adapter ?
- Quelles conclusions tirer des rapports de ces dernières années ?
- À quelles tendances s'attendre pour l'avenir ?

Laurent de Barsy

Ombudsman

OMBUDSMAN DES ASSURANCES BELGIQUE

Member - COMMISSION DES ASSURANCES

Vice President - SERVICE DE MÉDIATION POUR LE CONSOMATEUR

10.10 Nieuwe wetgeving ter invoering van een schadevergoedingsregeling voor slachtoffers van terrorisme

- Nieuwe regeling en de gevolgen ervan
- Hoe worden de risico's tussen de verzekeraars verdeeld?
- Welk deel draagt de staat?
- Wat zijn de prudentiële gevolgen?

Virginie Frémat

Corporate & Insurance Partner

CMS BELGIUM
Julie De Pauw

Lawyer (litigation and insurance law)

CMS BELGIUM
11.10 Break - networking

11.40 Réforme du code civil et évolutions de la responsabilité extra-contractuelle

- Projet de Livre 6 relatif à la responsabilité extracontractuelle
- Panorama général et modifications essentielles introduites
- Comment s'articule les relations entre responsabilité contractuelle et extracontractuelle ?
- Quels sont les faits désormais susceptibles d'engager la responsabilité ?
- Nouveautés concernant le lien de causalité, le dommage et la réparation

Bernard Dubuisson

Professeur

UCLouvain

Doyen de la Faculté de droit et de criminologie

Coprésident de la commission du Code civil concernant la responsabilité extracontractuelle (Livre 6)

12.40 Clôture de la conférence / *Afsluiting van de conferentie*
Les interventions seront données dans la langue de leur description ci-dessus.
Interventies zullen worden gegeven in de taal van hun beschrijving hierboven.
POURQUOI ?

- Intégrez l'évolution des rôles, missions et obligations des CCO, Compliance Officers, juristes et faites le point sur les évolutions intéressantes du secteur des assurances
- Maîtrisez tous les aspects juridiques et de conformité propre à l'assurance
- Identifiez les attentes du régulateur pour le secteur de l'assurance
- Faites le point sur la réforme du code civil et en particulier sur les évolutions de la responsabilité extra-contractuelle
- Pilotez votre politique de gestion et d'exploitation des données en fonction des développements en matière de protection des données
- Dynamisez vos pratiques commerciales et juridiques en fonction des nouvelles tendances au sein de la digitalisation
- Adaptez les résolutions de conflits en fonction des meilleures pratiques acquises en fonction des scénarios
- Appréciez les éléments juridiques, prudentiels et financiers qui découlent de la nouvelle législation instaurant un régime d'indemnisation des victimes du terrorisme
- Développez une compréhension sur l'intégration des aspects de la durabilité au sein des réglementations financières classiques (Mifid II, Directive sur la distribution des assurances etc.)

WAAROM ?

- De evolutie van de rollen, opdrachten en verplichtingen van CCO's,
- Compliance Officers en juristen integreren en de balans opmaken van de ontwikkelingen die relevant zijn voor de verzekeringssector
- Alle juridische en compliance-aspecten van verzekeringen beheersen
- De verwachtingen van de regelgever voor de verzekeringssector in kaart brengen
- De balans opmaken van de hervorming van het burgerlijk wetboek en met name van de wijzigingen in de buitencontractuele aansprakelijkheid
- Uw beleid inzake gegevensbeheer en -exploitatie beheren overeenkomstig de ontwikkelingen op het gebied van gegevensbescherming
- Versterk uw commerciële en juridische praktijken volgens de nieuwe trends in digitalisering
- Conflictoplossing aanpassen aan in verschillende scenario's verworven beste praktijken
- De juridische, prudentiële en financiële elementen van nieuwe wetgeving tot vaststelling van een regeling voor de schadeloosstelling van slachtoffers van terrorisme op waarde schatten
- Inzicht ontwikkelen in de integratie van duurzaamheidsaspecten in de reguliere financiële regelgeving (Mifid II, richtlijn verzekeringsdistributie enz.)

COMMENT ?

- Vous pouvez choisir de suivre la conférence à distance ou sur place. Veuillez indiquer votre choix lors de votre inscription
- Bénéficiez :
 - de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses
 - d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
 - d'une documentation mise à disposition sur votre espace client (connexion via votre code d'accès figurant sur votre convocation)
 - d'une approche à la fois juridique et opérationnelle

HOE?

- U kunt ervoor kiezen de conferentie op afstand of ter plaatse bij te wonen. Gelieve uw keuze aan te geven bij uw inschrijving
- Profiteer van:
 - presentaties door deskundigen, gevolgd door vraag- en antwoordsessies
 - directe uitwisselingen met de deskundigen die de conferentie geven
 - documentatie beschikbaar gesteld op uw klantenzone (login via uw toegangscode op uw uitnodiging)
 - een juridische en operationele aanpak

ACCREDITATIONS

- L'organisateur est accrédité par la FSMA - N° d'accréditation : 500036A - 1 point par heure
- ABILWAYS Belgium est également reconnu par la FSMA dans le cadre de la formation permanente des compliance officers : 9 points

ACCREDITATIE

- De organisator is geaccrediteerd door de FSMA - Accreditatienummer: 500036A - 1 punt per uur
- ABILWAYS Belgium is ook erkend door de FSMA voor de permanente opleiding van compliance officers : 9 punten

INFORMATIONS PRATIQUES

ABILWAYS Belgium
est une marque du groupe

ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



INSCRIPTIONS

ABILWAYS Belgium (Groupe Abilways)
Rue de la Science n°41 Wetenschapsstraat 1040
Bruxelles / Brussel
Tél. : +32 (0)2 533 10 20

book-ife@abilways.com

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Jean-Félix de Saint-Marcq - jfdesaintmarcq@abilways.com

PARTICIPATION (+21 % BTW)

1 620 €

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant par virement à notre banque KBC sur le compte BE52 7390 1778 0909, au nom d'EFEB SA/NV, avec mention du numéro de la facture.

INSHRIJVINGEN

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe ABILWAYS (ABILWAYS Luxembourg, Abilways Belgium, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en oeuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits. ABILWAYS met en oeuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.abilways.be. Le groupe ABILWAYS peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 30/07/18 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@abilways.com ou par courrier postal : 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris.

ANNULATIONS

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

DATES ET LIEU DE LA FORMATION

14 & 15.02.2023

BRUXELLES OU À DISTANCE

Attention : le lieu et les modalités de la conférence sont susceptibles d'être modifiés.

Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la conférence

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la conférence « **Compliance en assurance / Compliance in verzekering** » des 14 & 15 février 2023 (code 241210) et je choisis :

en présentiel (session n°419174) **à distance** (session n°419179)

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom* _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. +33 1 44 09 24 29 - correctionbdd@abilways.com

